



Saint-Cloud, le 22 janvier 2021

Objet : Assemblée Générale 2020

Chères adhérentes,
Chers adhérents,

L'Assemblée Générale Ordinaire de votre association se tiendra :

le jeudi 4 février à partir de 18h30

Avec pour ordre du jour :

- Approbation du rapport moral 2019/2020
- Rapport d'activité 2019/2020
- Approbation du rapport financier pour l'exercice 2019/2020
- Affectation du résultat
- Formalités de publicité
- Présentation du rapport général du Commissaire aux comptes
- Approbation du budget prévisionnel 2020/2021
- Fixation du montant de l'adhésion pour la saison 2021/2022
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes
- Election de membres du conseil d'administration
- Questions diverses

Les conditions sanitaires actuelles me contraignent à devoir organiser cette assemblée en visioconférence via **Zoom**. Les votes¹ se feront à bulletin secret, par le biais de la plateforme électronique **Balotilo**².

¹Les adhérents de moins de 16 ans peuvent être représentés par un de leurs parents, étant précisé qu'il n'est toutefois accordé qu'un seul droit de vote pour l'ensemble des enfants de moins de 16 ans d'une même famille.

²Pour pouvoir voter sur Balotilo, il est nécessaire d'avoir une adresse email différente par votant. Si vous êtes plusieurs adhérents au sein d'une même famille, et que vous ne nous avez communiqué qu'une seule adresse email, nous vous proposons de nous communiquer une autre adresse email afin de vous ajouter à la liste des votants.



Pour participer à l'Assemblée Générale en visioconférence,

Vous recevrez par courriel à partir du 29 janvier le lien et le code secret vous permettant de vous connecter à l'application Zoom. Les différents rapports (moral, d'activité et financier) ainsi que la présentation des différents candidats au poste d'administrateur seront consultables à cette même date sur notre site internet www.ecla.net.

Vous trouverez joint à cet envoi, deux notes : l'une relative à la procédure de vote en ligne. La seconde relative à la procédure à suivre pour se déclarer candidat au conseil d'administration de l'ECLA.

L'assemblée générale est un moment important de la vie d'une association. Je compte sur vous pour être à nos côtés le 4 février prochain. Je vous en remercie par avance.

Le personnel de l'ECLA reste à votre disposition pour toute information complémentaire qui serait nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Chères adhérentes, Chers adhérents, l'expression de mes chaleureuses salutations.

Marie-Geneviève Combes
Présidente